CLUG DES AINES VIGNE ET SOLEIL

Vu l'interdiction de rassemblement liée à l'épidémie de coronavirus COVID 19;

Vu la nécessité d'approuver les comptes dans les délais impartis;

Vu que tous les documents dont il est fait référence dans le procès-verbal ont été transmis à tous les membres du club .

Vu que les membres dont les noms figurent ci-dessous ont donné leur accord écrit pour tenir l'assemblée générale du 6 novembre par courrier.

Vu que ces mêmes membres ont accepté, par écrit, les comptes et le rapport de la trésorière ainsi que le rapport de la présidente incluant l'élection du comité ainsi que la reconduction des cotisations.

- Ce procès-verbal est établi sur la base des documents qui ont été transmis par courriel à tous les membres du club Vigne et Soleil.
- Chaque membre de l'Association a eu la possibilité de faire part de ses éventuelles remarques ou/et questions par le même canal.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 NOVEMBRE 2020

Personnes ayant répondu par courriel/courrier aux questions posées, soit :

Mesdames et Messieurs,

Aegerter André; Aegerter Christiane; Asper Rose-marie; Bianchin Jaclynne; Clément Conrad; CLément Marie-Louise; Cornuz Michèle; Crousaz Luce; Dafflon Antoinette; Dafflon Gérard; Dafflon Eliane; Delèze Colette; Despond Christiane; Dornbierer Esther; Falquet Lisette; Forster Marlies; Flukiger Lucienne; Gamba Rosella; Gamba Jean-Pierre; Gigandet Marianne; Gros Monique; Hostettler Heid; Humbert Rita; Humbert Raymond; Hutzli Giséle; Légeret Monique; Leuenberg Madeleine; Olivet Jeanine; Payot Marinette; Payot Jean Daniel; Plan Françoise; Preisig Jacqueline; Tanner Anita; Remy Jacqueline; Vine Magaret; Vine Peter; Wagneur Marylin; Weber Marguerite; Werren Jacqueline; Werren Ruedi; Winkler Danièle; Winkler Frédéric; Wutschert Alice et Zongo Danièle.

ORDRE DU JOUR:

- 1.- Rapport de la Présidente
- 2.- Présentation des comptes
- 3.- Rapport des vérificateurs des comptes
- 4.- Election du comité
- 5.- Fixation des cotisations

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2019 sera approuvé en 2021.

1.- RAPPORT DE LA PRESIDENTE :

Chères amies, chers amis,

Notre Club se porte bien, il compte 64 membres cotisants et nous avons accueilli 6 nouveaux membres :

Jaclynne Banchin, Marie-Louise et Conrad Clément, Lucienne Flückiger, Marianne Gigandet et Heidi Hostettler.

Malheureusement un de nos membres est décédé, Jacques Dugerdil, dit Collet.

Le rapport de la trésorière vous donne quelques informations sur les repas organisés dans la salle "Peney" de la Mairie.

Plusieurs balades ont été organisées :

9 avril : Départ Givaudan - Passerelle de Chèvres jusqu'au Lignon - par la rive

droite du Rhône - repas à la brasserie du Lignon - retour par la rive

gauche. Temps magnifique.

7 mai : La Plaine par le bord du Rhône - repas au restaurant de La Poste et

retour.

21 mai : Course annuelle. Etivaz avec visite de la fromagerie - Château d'Oex -

Gstaad - Lauenen pour le repas de midi. Retour par les Diablerets.

Nuages et soleil; un peu de pluie sur le retour.

4 juin : Le tour du lac de Divonne, sous le soleil !! repas au restaurant de La

Truite.

28 juin Grillades Franchevaux.

10sept.: Circuit dans les Bois de Chancy (départ depuis la douane de Chancy 2)

- repas au restaurant "Le Virage" à Chancy - belle journée puisqu'on a

pu manger sur la terrasse, même si c'était avec une petite laine.

15 oct.: Prévu une balade du côté de Soral. Vu la pluie diluvienne, pas de

balade; repas au "Renfort" à Sézegnin.

12 nov. : Départ de l'Auberge communale puis le long du Nant d'Avril jusqu'à

Franchevaux - Bourdigny et à travers les vignes jusqu'à Peissy pour une

fricassée au Café des Amis - excellente comme d'habitude - de la chance avec la météo assez capricieuse ce mois de novembre.

L'aquagym compte 15 personnes inscrites; une moyenne de 12 pers. par séance. En 2019 il y a eu 30 séances. Le fond de la piscine est toujours réglé à 1,20 m.

Monitrice: Corinne Maison.

Les cours de **gym du mercredi** matin sont également bien appréciés.

Ces cours sont organisés par Pro-Senectute.

Piscine "libre", le mardi de 14h à 15; 4 à 5 personnes régulières. Si quelqu'un est intéressé, il y a de la place.

Le groupe de lecture compte 8 personnes qui se réunissent environ toutes les 6 semaines pour échanger/débattre d'un livre qui est proposé par l'une ou l'autre pour la prochaine rencontre.

Une douzaine de personnes se réunissent le vendredi pour un après-midi de **jeux** : majoritairement, scrabble et jass.

Course annuelle :

Le 21 mai 2019, nous étions 31 personnes au départ; pause café à Villeneuve, ensuite Aigle, les Mosses, pour arriver à L'Etivaz pour la visite d'une fromagerie. Ensuite, Château d'Oex et Gstaad jusqu'à Lauenen pour le repas de midi. Temps mitigé mais la bonne humeur de toutes et tous est toujours au rendez-vous.

Votre **comité** se compose à ce jour comme suit :

Martine Mérat Présidente, Marguerite Weber Vice-présidente, Antoinette Dafflon trésorière, Luce Crousaz, Eliane Dafflon et Frédéric Winkler, membres.

Marguerite Weber est démissionnaire.

Frédéric Winkler prendrait la charge de Vice-président et Eliane Dafflon assurerait la fonction de secrétaire.

2.- PRESENTATION DES COMPTES :

"L'actif du bilan, représenté par les avoirs en caisse et à la Banque Raiffeisen se monte à Fr. 4'878.20.

Le passif est composé de transitoires pour un montant de Fr. 1'726.-, d'une provision de Fr. 500.- et du capital du Club qui a passé d'un montant de Fr. 4'073.30 à fin 2018 à Fr. 2'652.20 au 31.12.2019. Donc, l'exercice comptable 2019 se solde à nouveau par un excédent de charges de **Fr. 1'119.19** contre un montant de Fr. 1'421.10 l'an passé.

Pour éviter que les exercices prochains présentent à nouveau un important excédent de charges, le prix demandé aux participants des repas a été porté à Fr. 25.-dès janvier de cette année. Quant à la participation des membres au coût de la course annuelle, elle varie selon la destination et le nombre de participants. En effet, le prix peut varier de Fr. 20.- par personne selon le nombre d'inscrits; pour mémoire notre course 2019 à Lauenen ne comportait que 31 participants.

Les frais généraux du club représentent un montant de Fr. 1'815.- pour cet exercice, pratiquement le même que celui de l'exercice précédent.

Les cotisations pour l'aqua gym couvrent exactement le prix demandé par Pro Senectute.

Comme d'habitude, le Club des aînés a organisé quatre repas durant le dernier exercice : le premier repas le 18 janvier 2019, 36 personnes ont dégusté la traditionnelle choucroute, le 15 février, 31 aînés pour le jambon/gratin; pour l'assemblée générale du 22 mars 2019, nous étions 43 à apprécier la fondue chinoise. En décembre, nous avons dû remplacer notre traditionnelle fondue au fromage par la choucroute, pour les raisons qui vous sont connues. Apparemment cela n'a pas affecté la participation puisque nous étions 45 à la déguster.

Pour l'exercice 2019, le Club des aînés de Satigny a enregistré 64 membres cotisants, les cotisations quant à elles servant à financer partiellement les frais généraux du Club ainsi que la sortie annuelle".

Pour 2021, les cotisation restent inchangées à CHF 30.- par membres.

Madame Rita Humbert a fait la remarque suivante :

"Remerciements à la Trésorière Madame Antoinette Dafflon, pour le sérieux de son travail et remercie également le comité.

Elle observe que les coûts de la sortie annuelle sont une part importante du budget du club .

Elle trouve également judicieux d'avoir porter le prix du repas à Fr. 25,--

Réponse de la trésorière à Madame Rita Humbert :

"Il est malheureusement très difficile de bien équilibrer les dépenses car lors des réservations pour l'organisation de cette sortie , le nombre de participants n'est pas encore défini ".

Les comptes de l'exercice 2019 sont acceptés à l'unanimité des réponses reçues.

Remerciements du comité :

Merci à tous les membres pour leurs messages de soutien .

araun.

3.- RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES :

"Nous avons vérifié les comptes du club Vigne et Soleil pour l'année 2019 et les avons trouvés parfaitement corrects.

Nous remercions Mme Dafflon pour le travail accompli et vous prions de bien vouloir lui donner décharge.

Satigny, 7 mars 2020

Anita Tanner Gisèle Hutzli

(rapport transmis par courriel)

Mmes Anita TANNER et Gisèle HUTZLI, sont reconduites dans leur mandat pour l'exercice 2020.

4.- ELECTION DU COMITE:

Marguerite WEBER quitte le comité.

Le comité, dans la composition ci-dessous, est élu à l'unanimité des réponses reçues, soit

Martine MERAT, présidente

Frédéric WINKLER, vice-président; Antoinette DAFFLON, trésorière; Eliane DAFFLON, secrétaire et Luce CROUSAZ, membre.

5.- FIXATION DES COTISATIONS:

A l'unanimité des réponses reçues, les cotisations pour l'année 2020 sont fixées à CHF 30.-, par membre, soit sans changement.

La secrétaire

Eliane Dafflon

le procès-verbal sera à disposition sur le site du Club.